

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

pour l'exercice clos le 31 août 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-888-888-3863, en nous écrivant à Investissements Renaissance, 1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800, Montréal (Québec) H3A 3S6, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.investissementsrenaissance.ca ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon le rapport financier intermédiaire, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Objectif de placement : Le Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance (désigné le *Mandat*) cherche à produire un niveau élevé de revenu et de croissance du capital en investissant dans des obligations et autres titres à revenu fixe partout dans le monde. Les obligations doivent avoir reçu une note de crédit d'au moins BBB de DBRS Limited ou une note équivalente.

Stratégies de placement : Le Mandat emploie une approche à stratégies multiples d'achat de titres à revenu fixe mondiaux axée sur les éléments fondamentaux, l'évaluation et les tendances du marché pour déterminer la valeur pour l'ensemble des pays, des secteurs et des devises. Le Mandat peut employer différentes stratégies d'achat d'obligations, de débetures, de billets et d'autres titres d'emprunts libellés en devises étrangères, de gouvernements et de sociétés canadiennes, d'émetteurs étrangers et d'organisations supranationales.

Risque

Le Mandat est un fonds de titres à revenu fixe mondiaux qui s'adresse aux investisseurs privilégiant les placements de moyen à long terme et pouvant tolérer un risque de placement faible à moyen.

Pour la période close le 31 août 2021, le niveau de risque global du Mandat est resté identique à celui mentionné dans le prospectus simplifié du Mandat.

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI*, le *gestionnaire* ou le *conseiller en valeurs*), Brandywine Global Investment Management, LLC (désignée *Brandywine*) et Wellington Management Canada LLC (désignée *Wellington*) fournissent au Mandat des conseils en placement et des services de gestion de placements. La stratégie de placement et le pourcentage du portefeuille attribué à GACI et à ces sous-conseillers en valeurs sont présentés ci-dessous. La répartition du portefeuille peut changer de temps à autre.

- Brandywine : opportuniste mondial, environ 50 %

- GACI : titres à revenu fixe de base et devises, environ 25 %
- Wellington : agrégé mondial, environ 25 %

Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période close le 31 août 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Mandat est passée de 301 388 \$ au 31 août 2020 à 500 528 \$ au 31 août 2021, en hausse de 66 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle des ventes nettes de 197 575 \$, contrebalancées en partie par le rendement négatif des placements.

Les parts de catégorie A du Mandat ont dégagé un rendement de -1,0 % pour la période, contre -0,2 % pour son indice de référence, soit l'indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA) (désigné l'*indice de référence*). Le rendement du Mandat tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Mandat.

Les tendances en matière de placement ont été grandement influencées par la pandémie de COVID-19 au cours de la période. Au début de 2020, en raison de la pandémie, l'activité économique a notablement ralenti et les marchés des capitaux ont considérablement reculé. Les taux obligataires, le cours des actions, les taux de change et le prix des produits de base ont diminué, mais l'économie mondiale s'est tout de même rapidement redressée. Les gouvernements et les banques centrales partout dans le monde ont mis en place d'importantes mesures de soutien monétaire. Alors que l'économie commençait à redémarrer après l'allègement des mesures de confinement, la demande des consommateurs et des entreprises a été mise à mal par les goulots d'étranglement des chaînes d'approvisionnement, de sorte que le taux d'inflation a considérablement augmenté. Les prix à la production ont augmenté en raison de l'accroissement des prix des produits de base, mais les prix à la consommation sont demeurés relativement stables.

Les obligations souveraines mondiales à revenu fixe ont affiché des rendements totaux négatifs, les taux ayant augmenté. La plupart des titres à revenu fixe ont inscrit un rendement supérieur à mesure de l'intensification de la distribution de vaccins contre la COVID-19 dans les pays développés, et les grandes banques centrales se sont engagées à maintenir les mesures d'accommodement. La Banque du Canada a progressivement réduit ses achats d'actifs en juillet 2021. Les taux d'intérêt ont augmenté dans divers marchés émergents, tandis que la plupart des marchés développés ont maintenu leurs programmes d'aide liés à la pandémie.

Les titres libellés en dollars canadiens ont généré un rendement généralement positif, le dollar canadien s'étant apprécié comparativement à la plupart des devises des pays développés. L'augmentation des prix du pétrole a profité aux devises liées aux produits de base, comme le dollar canadien. Le dollar néo-zélandais s'est également considérablement apprécié, en raison de la forte réaction à la COVID-19 et de l'augmentation du prix des produits de base. La livre sterling s'est raffermie vers la fin de la période, portée par l'optimisme suscité par la remise en marche de l'économie du Royaume-Uni et une diminution du nombre de cas de COVID-19. Le rendement des titres libellés en dollars américains a été inégal, la montée du nombre de cas ayant pesé sur la devise, tandis que les données économiques sont demeurées constamment solides.

Les marchés du crédit ont généré des rendements excédentaires positifs par rapport à ceux des obligations souveraines, soutenus par les données solides sur l'emploi et le rebond du secteur manufacturier. Les préoccupations suscitées par les cas d'infection au variant Delta de la COVID-19 ont fait stagner le rendement vers la fin de la période, les écarts de taux (la différence entre le rendement des obligations de sociétés et celui des obligations d'État similaires) s'étant légèrement accentués en juillet 2021.

Dans la composante opportuniste mondial du Mandat, certains titres de sociétés des marchés émergents ont nui au rendement, particulièrement en Europe, ce qui a ralenti la reprise aux États-Unis et en Chine. La sélection de titres en Europe a également nui au rendement, tout comme les positions dans le zloty polonais et le peso chilien. L'économie de la Pologne a souffert et est celle des pays d'Europe qui s'est relevée le plus lentement après la pandémie de COVID-19. Malgré la remontée des prix des produits de base, une augmentation marquée de l'inflation a poussé la banque centrale du Chili à hausser les taux d'intérêt, exerçant ainsi des pressions sur l'économie. Les positions dans les obligations brésiliennes ont compromis le rendement, ces obligations ayant été aux prises avec la volatilité au cours des deux premiers mois de 2021 dans un contexte de risques politiques. Le gouvernement brésilien a démis le chef de la société d'État pétrolière Petróleo Brasileiro S.A. de ses fonctions à cause d'un conflit relatif aux prix du carburant.

Dans la composante opportuniste mondial du Mandat, le positionnement sur le marché obligataire a contribué au rendement, grâce surtout à une surpondération importante dans les obligations à long terme de sociétés américaines. Une sous-pondération dans les obligations de qualité des pays du G7, qui était fondée sur la faiblesse des évaluations et la perspective positive de Brandywine à l'égard de la croissance économique mondiale, a contribué au rendement. La surpondération dans les obligations de marchés émergents a également contribué au rendement dans un contexte de remontée des

prix des produits de base. Les positions dans les obligations à long terme de sociétés américaines émises par Occidental Petroleum Corp., The Boeing Co. et Devon Energy Corp., entre autres, ont contribué au rendement. Les titres cycliques ont bien fait, notamment ceux des secteurs de l'industrie et de l'énergie.

Brandywine a augmenté les positions dans des titres libellés en dollars australiens, en zlotys polonais et en couronnes norvégiennes. Les titres libellés en dollars australiens devraient tirer avantage de la hausse des prix des produits de base, alors que ceux libellés en zlotys polonais devraient bénéficier de la baisse du nombre d'infections à la COVID-19 en Europe. Les positions dans des sociétés dont les titres sont libellés en couronnes norvégiennes ont été augmentées, car Brandywine prévoit qu'elles bénéficieront de la reflation mondiale. Des risques à court terme pourraient découler d'une hausse du nombre de cas d'infection à la COVID-19 et de l'adoption de restrictions économiques. En outre, les prix du pétrole devraient connaître une hausse alors que la reprise se poursuivra à l'échelle mondiale en 2021 et 2022. En décembre 2020 et en février 2021, Brandywine a augmenté l'exposition aux titres en dollars canadiens, estimant qu'ils devraient dégager un meilleur rendement en raison de leur sensibilité aux produits de base et de leurs liens avec l'économie américaine qui se raffermira.

Brandywine a augmenté la durée des obligations sud-africaines détenues (sensibilité aux variations des taux d'intérêt), le pays ayant enregistré un surplus du compte courant et amélioré son déficit d'encaissement. La faiblesse du dollar américain à la fin de 2020 et la hausse de prix des produits de base devraient également soutenir les exportations. Après avoir maintenu la sous-pondération dans les titres libellés en dollars américains, Brandywine a considérablement accru la position. Les positions dans les obligations libellées en pesos mexicains ont été accrues, car l'économie du Mexique commence à se redresser. La devise devrait être avantagée par la reprise au Canada et aux États-Unis et par la hausse du prix du pétrole.

Les positions dans des titres libellés en zlotys polonais ont par la suite été réduites et ensuite éliminées pour réaliser des profits. La devise s'est raffermie avec la sortie du confinement des économies européennes et la reprise des activités manufacturières. Brandywine a éliminé la position dans les titres libellés en dollars australiens. Sur le plan des mises en chantier, de l'emploi et des postes vacants, l'économie australienne se raffermira, ce qui pourrait entraîner le retrait de la politique monétaire expansionniste du pays.

Vers la fin de 2020, Brandywine a commencé à réduire l'exposition globale aux obligations de sociétés en éliminant plusieurs positions plus défensives, dont celles dans Oracle Corp. et McDonald's Corp. La durée des titres des États-Unis a également été réduite vers la fin de 2020. Une pression à la hausse sur les taux d'intérêt était prévue dans le contexte de poursuite de la réouverture de l'économie. Avec l'augmentation des cas d'infection au variant Delta de la COVID-19, la pondération des titres libellés en euros, en livres sterling et en devises des marchés émergents a été réduite au profit de positions dans des titres libellés en dollars américains et en yens japonais.

Dans la composante titres à revenu fixe de base et devises du Mandat, certaines positions gérées activement dans les obligations mondiales ont nui au rendement, au même titre que les positions dans des titres libellés en devises gérées activement. Une surpondération dans les

swaps de la Colombie et du Chili a également nu au rendement, tout comme une surpondération dans les titres libellés en devises de la Colombie, de l'Indonésie, de l'Inde et de la Norvège.

Une sous-pondération en fonction de la durée a favorisé le rendement de la composante titres à revenu fixe de base et devises du Mandat, tout comme la sélection d'obligations mondiales. Une sous-pondération dans les obligations canadiennes et américaines et une surpondération dans les obligations japonaises, ainsi qu'une sous-pondération dans les titres libellés en roubles russes ont également contribué au rendement.

GACI a ajouté de nouvelles positions dans les swaps receveurs des marchés de la Malaisie et de la Thaïlande, et augmenté l'exposition aux titres des États-Unis. Les positions dans les swaps receveurs de la Pologne ont été éliminées, tandis que la position surpondérée dans les obligations de la Corée a été réduite. (Un receveur est un intervenant du marché des swaps qui reçoit un taux fixe, mais paie un taux variable sur un placement.)

Au sein de la composante agrégé mondial du Mandat, la surpondération dans les obligations du Royaume-Uni, d'Australie et de Nouvelle-Zélande a nu au rendement après le premier trimestre de 2021. La sous-pondération dans les obligations américaines et du Royaume-Uni à 10 ans, et dans les obligations françaises à 30 ans a nu à la fin de la période, les taux ayant reculé dans le contexte des craintes grandissantes suscitées par le variant Delta de la COVID-19 et compte tenu du fait que les banques centrales ont confirmé, par la voix de leurs représentants, qu'elles maintiendraient les mesures accommodantes.

Une position sous-pondérée en fonction de la durée dans des obligations du Royaume-Uni, des États-Unis, de Nouvelle-Zélande et d'Australie au premier trimestre de 2021 a contribué au rendement de la composante agrégé mondial, étant donné que les taux des obligations souveraines ont augmenté. Une surpondération dans les obligations de sociétés de qualité et dans les titres de qualité d'organismes liés au gouvernement a contribué au rendement. Les écarts de taux se sont resserrés, les investisseurs se concentrant sur les événements positifs, y compris un accord sino-européen sur les investissements et le déploiement des vaccins. La surpondération dans les titres de l'Italie comparativement à ceux de l'Allemagne a également contribué au rendement.

Wellington a accru la sous-pondération en fonction de la durée dans les titres du Royaume-Uni, lorsque la reprise de l'économie s'est étendue à toute l'Europe. La distribution des vaccins, la normalisation de la croissance et les possibilités de mesures budgétaires additionnelles devraient accentuer la courbe de rendement des principales obligations souveraines. Une position sous-pondérée en fonction de la durée dans les obligations des États-Unis a été augmentée lorsque le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine a modifié sa position dans un contexte de reprise économique. La position en fonction de la durée dans les titres de Nouvelle-Zélande a été éliminée, puisque la hausse des prix des produits de base et le succès de la réponse à la COVID-19 devraient entraîner les taux à la hausse. La sous-pondération en fonction de la durée dans les titres libellés en euros a été réduite pour réaliser des profits après une hausse marquée des taux plus tôt au cours de la période.

Le taux de rotation inférieur du portefeuille du Mandat au cours de la période découle principalement des possibilités réduites de rotation et de la satisfaction du sous-conseiller quant au positionnement du Mandat.

Événements récents

À compter du 1^{er} septembre 2021, GACI, à titre de gestionnaire, paiera les charges d'exploitation du Mandat, autres que certaines charges, en contrepartie du paiement par le Mandat de frais d'administration annuels fixes. Ces frais s'appliqueront à toutes les catégories du Mandat, à l'exception de la catégorie O, et correspondront à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque catégorie du Mandat.

La pandémie de COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale et les marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur le rendement du Mandat.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Mandat, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, désignés les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs du Mandat

GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire et de conseiller en valeurs du Mandat. À titre de gestionnaire, GACI reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Mandat, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Mandat, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. À titre de fiduciaire, GACI est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Mandat pour le compte des porteurs de parts. À titre de conseiller en valeurs, GACI fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Mandat ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI rémunère également les courtiers pour leurs activités de commercialisation liées au Mandat. De temps à autre, GACI peut investir dans des parts du Mandat.

Placeur

Les parts des catégories A, C et I du Mandat ne peuvent être achetées que par l'entremise de CIBC Wood Gundy, une division de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). Les parts des autres catégories du Mandat peuvent être achetées par l'entremise de courtiers et d'autres sociétés, dont les courtiers liés à GACI, comme la division de courtage à escompte Pro-Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Impérial CIBC de SI CIBC, et MM CIBC. SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC. GACI peut payer des commissions de vente et de suivi à ces courtiers relativement à la vente de parts du Mandat. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de vente et de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Mandat aux investisseurs.

Ententes et rabais de courtage

GACI délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs et ne reçoit, à titre de conseiller en valeurs, aucun bien ou service directement au moyen de rabais de courtage.

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés au Mandat. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme la nature et la liquidité du titre.

MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, aux sous-conseillers lorsqu'ils traitent les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services aident les sous-conseillers à prendre des décisions en matière de placement pour le Mandat ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Mandat. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, GACI peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Mandat. Toute commission récupérée est versée au Mandat.

Au cours de la période, le Mandat n'a versé aucune commission de courtage ni aucuns autres frais à MM CIBC ou à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Mandat

Le Mandat peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les directives permanentes émises par le Comité d'examen indépendant (désigné le CEI) :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés au sous-conseiller en valeurs ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désignés le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de

ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés et les politiques et procédures portant sur ces placements);

- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- entreprendre des opérations sur devises et sur instruments dérivés liés à des devises lorsqu'une partie liée est le contrepartiste;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe (désignées les *opérations entre fonds* ou *opérations de compensation*); et
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Mandat, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Mandat (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour le Mandat et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Mandat, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par le Mandat sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus de la négociation au nom du Mandat au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Mandat. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Mandat, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouverts auprès du Mandat. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Mandat et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Mandat pour les périodes closes le 31 août.

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	10,72 \$	10,94 \$	10,32 \$	10,74 \$	11,53 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,63 \$	0,15 \$	0,32 \$	0,29 \$	0,41 \$
Total des charges	(0,19)	(0,19)	(0,20)	(0,20)	(0,20)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,04)	0,04	0,25	(0,05)	0,13
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,50)	0,17	0,42	(0,06)	(0,71)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,10) \$	0,17 \$	0,79 \$	(0,02) \$	(0,37) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,01 \$	0,13 \$	0,18 \$	0,34 \$	0,15 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,25	0,28	–	0,06	0,31
Remboursement de capital	–	–	0,01	–	–
Total des distributions³	0,26 \$	0,41 \$	0,19 \$	0,40 \$	0,46 \$
Actif net à la fin de la période	10,36 \$	10,72 \$	10,94 \$	10,32 \$	10,74 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	8 129 \$	8 729 \$	11 362 \$	11 727 \$	11 990 \$
Nombre de parts en circulation⁴	784 421	814 152	1 038 815	1 135 969	1 116 044
Ratio des frais de gestion⁵	1,81 %	1,80 %	1,81 %	1,81 %	1,81 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,15 %	2,32 %	2,52 %	2,57 %	3,03 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	73,73 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %
Valeur liquidative par part	10,36 \$	10,72 \$	10,94 \$	10,32 \$	10,74 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	9,77 \$	9,77 \$	9,18 \$	9,54 \$	10,24 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,60 \$	(0,38) \$	0,28 \$	0,19 \$	0,36 \$
Total des charges	(0,13)	(0,13)	(0,13)	(0,12)	(0,13)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,04)	0,62	0,22	(0,05)	0,11
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,49)	0,20	0,38	(0,19)	(0,60)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,06) \$	0,31 \$	0,75 \$	(0,17) \$	(0,26) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,02 \$	0,12 \$	0,17 \$	0,32 \$	0,16 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,20	0,11	–	0,06	0,28
Remboursement de capital	–	–	0,01	–	–
Total des distributions³	0,22 \$	0,23 \$	0,18 \$	0,38 \$	0,44 \$
Actif net à la fin de la période	9,51 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,18 \$	9,54 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	1 259 \$	1 648 \$	755 \$	781 \$	482 \$
Nombre de parts en circulation⁴	132 338	168 684	77 297	85 045	50 535
Ratio des frais de gestion⁵	1,30 %	1,31 %	1,31 %	1,32 %	1,32 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,45 %	1,48 %	1,56 %	1,56 %	1,76 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	73,73 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %
Valeur liquidative par part	9,51 \$	9,77 \$	9,77 \$	9,18 \$	9,54 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus T4

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	8,08 \$	8,46 \$	8,40 \$	8,97 \$	10,15 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,32 \$	2,00 \$	0,06 \$	(0,07) \$	0,14 \$
Total des charges	(0,11)	(0,07)	(0,11)	(0,11)	(0,13)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,01	(2,06)	0,12	(0,01)	0,06
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,35)	0,08	0,37	(0,07)	(0,59)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,13) \$	(0,05) \$	0,44 \$	(0,26) \$	(0,52) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,21 \$	0,21 \$	0,23 \$	0,29 \$	0,35 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	0,02	0,30
Remboursement de capital	0,11	0,12	0,12	0,05	–
Total des distributions³	0,32 \$	0,33 \$	0,35 \$	0,36 \$	0,65 \$
Actif net à la fin de la période	7,65 \$	8,08 \$	8,46 \$	8,40 \$	8,97 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus T4

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	3	3	3	3	2
Ratio des frais de gestion⁵	1,33 %	1,33 %	1,33 %	1,33 %	1,33 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,40 %	1,40 %	1,40 %	1,40 %	1,40 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	73,73 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %
Valeur liquidative par part	7,65 \$	8,08 \$	8,46 \$	8,40 \$	8,97 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus T6

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	7,37 \$	7,90 \$	7,99 \$	8,75 \$	10,10 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,28 \$	1,84 \$	0,06 \$	(0,07) \$	0,14 \$
Total des charges	(0,10)	(0,07)	(0,10)	(0,11)	(0,13)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,01	(1,89)	0,11	(0,01)	0,06
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,32)	0,07	0,32	(0,05)	(0,58)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,13) \$	(0,05) \$	0,39 \$	(0,24) \$	(0,51) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,30 \$	0,31 \$	0,33 \$	0,40 \$	0,47 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	0,02	0,37
Remboursement de capital	0,15	0,16	0,17	0,11	–
Total des distributions³	0,45 \$	0,47 \$	0,50 \$	0,53 \$	0,84 \$
Actif net à la fin de la période	6,82 \$	7,37 \$	7,90 \$	7,99 \$	8,75 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus T6

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	3	3	3	3	3
Ratio des frais de gestion⁵	1,33 %	1,33 %	1,33 %	1,33 %	1,33 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,40 %	1,40 %	1,40 %	1,40 %	1,40 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	73,73 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %
Valeur liquidative par part	6,82 \$	7,37 \$	7,90 \$	7,99 \$	8,75 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie C

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	12,74 \$	12,94 \$	12,16 \$	12,64 \$	13,57 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,76 \$	0,06 \$	0,37 \$	0,35 \$	0,50 \$
Total des charges	(0,16)	(0,15)	(0,16)	(0,16)	(0,16)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,04)	0,17	0,29	(0,05)	0,16
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,58)	0,20	0,48	(0,05)	(0,81)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,02) \$	0,28 \$	0,98 \$	0,09 \$	(0,31) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,05 \$	0,17 \$	0,23 \$	0,46 \$	0,24 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,31	0,33	–	0,08	0,37
Remboursement de capital	–	–	0,01	–	–
Total des distributions³	0,36 \$	0,50 \$	0,24 \$	0,54 \$	0,61 \$
Actif net à la fin de la période	12,33 \$	12,74 \$	12,94 \$	12,16 \$	12,64 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie C

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	1 514 \$	1 881 \$	2 071 \$	2 370 \$	3 500 \$
Nombre de parts en circulation⁴	122 748	147 616	160 083	194 997	276 817
Ratio des frais de gestion⁵	1,22 %	1,22 %	1,21 %	1,21 %	1,21 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,30 %	1,34 %	1,39 %	1,39 %	1,51 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	73,73 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %
Valeur liquidative par part	12,33 \$	12,74 \$	12,94 \$	12,16 \$	12,64 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie I

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	9,78 \$	9,88 \$	9,24 \$	9,64 \$	10,34 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,57 \$	0,12 \$	0,27 \$	0,27 \$	0,37 \$
Total des charges	(0,07)	(0,06)	(0,07)	(0,07)	(0,07)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,03)	0,05	0,21	(0,04)	0,11
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,46)	0,15	0,35	(0,05)	(0,59)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,01 \$	0,26 \$	0,76 \$	0,11 \$	(0,18) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,08 \$	0,14 \$	0,19 \$	0,42 \$	0,23 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,25	0,24	–	0,07	0,28
Remboursement de capital	–	–	0,01	–	–
Total des distributions³	0,33 \$	0,38 \$	0,20 \$	0,49 \$	0,51 \$
Actif net à la fin de la période	9,48 \$	9,78 \$	9,88 \$	9,24 \$	9,64 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie I

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	1 464 \$	1 725 \$	2 274 \$	3 400 \$	5 150 \$
Nombre de parts en circulation⁴	154 484	176 287	230 271	367 754	534 136
Ratio des frais de gestion⁵	0,66 %	0,66 %	0,65 %	0,65 %	0,66 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,77 %	0,82 %	0,85 %	0,85 %	0,96 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	73,73 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %
Valeur liquidative par part	9,48 \$	9,78 \$	9,88 \$	9,24 \$	9,64 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-F

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	9,62 \$	9,73 \$	9,25 \$	9,57 \$	10,26 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,60 \$	0,04 \$	0,32 \$	0,08 \$	0,28 \$
Total des charges	(0,08)	(0,08)	(0,08)	(0,08)	(0,08)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,06	0,13	0,27	(0,08)	0,10
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,35)	0,15	0,23	(0,65)	(0,54)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,23 \$	0,24 \$	0,74 \$	(0,73) \$	(0,24) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,08 \$	0,14 \$	0,32 \$	0,33 \$	0,21 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,18	0,24	–	0,07	0,28
Remboursement de capital	–	–	0,01	–	–
Total des distributions³	0,26 \$	0,38 \$	0,33 \$	0,40 \$	0,49 \$
Actif net à la fin de la période	9,37 \$	9,62 \$	9,73 \$	9,25 \$	9,57 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	91 \$	342 \$	410 \$	1 241 \$	134 \$
Nombre de parts en circulation⁴	9 762	35 578	42 124	134 112	14 039
Ratio des frais de gestion⁵	0,80 %	0,80 %	0,78 %	0,82 %	0,80 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,03 %	1,03 %	1,05 %	1,18 %	1,14 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	73,73 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %
Valeur liquidative par part	9,37 \$	9,62 \$	9,73 \$	9,25 \$	9,57 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-F T4

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	8,25 \$	8,58 \$	8,49 \$	9,03 \$	10,16 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,33 \$	1,93 \$	0,06 \$	(0,07) \$	0,14 \$
Total des charges	(0,07)	(0,03)	(0,07)	(0,07)	(0,08)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,01	(1,98)	0,11	(0,01)	0,06
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,37)	0,08	0,36	(0,06)	(0,59)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,10) \$	– \$	0,46 \$	(0,21) \$	(0,47) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,23 \$	0,22 \$	0,23 \$	0,30 \$	0,35 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	0,01	0,30
Remboursement de capital	0,11	0,12	0,12	0,05	–
Total des distributions³	0,34 \$	0,34 \$	0,35 \$	0,36 \$	0,65 \$
Actif net à la fin de la période	7,82 \$	8,25 \$	8,58 \$	8,49 \$	9,03 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F T4

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	3	3	3	3	2
Ratio des frais de gestion⁵	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	73,73 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %
Valeur liquidative par part	7,82 \$	8,25 \$	8,58 \$	8,49 \$	9,03 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-F T6

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	7,72 \$	8,15 \$	8,22 \$	8,96 \$	10,15 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,30 \$	1,75 \$	0,06 \$	(0,07) \$	0,23 \$
Total des charges	(0,06)	(0,03)	(0,07)	(0,07)	(0,09)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,01	(1,78)	0,11	(0,01)	0,11
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,35)	0,10	0,32	(0,05)	(1,33)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,10) \$	0,04 \$	0,42 \$	(0,20) \$	(1,08) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,31 \$	0,31 \$	0,33 \$	0,35 \$	0,44 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	0,40
Remboursement de capital	0,16	0,17	0,18	0,19	–
Total des distributions³	0,47 \$	0,48 \$	0,51 \$	0,54 \$	0,84 \$
Actif net à la fin de la période	7,17 \$	7,72 \$	8,15 \$	8,22 \$	8,96 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-F T6

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	3	3	3	3	3
Ratio des frais de gestion⁵	0,78 %	0,78 %	0,78 %	0,79 %	0,79 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,89 %	0,89 %	0,89 %	0,90 %	2,22 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	73,73 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %
Valeur liquidative par part	7,17 \$	7,72 \$	8,15 \$	8,22 \$	8,96 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-N

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	8,95 \$	8,95 \$	8,57 \$	9,21 \$	10,20 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,36 \$	2,11 \$	0,06 \$	(0,07) \$	0,14 \$
Total des charges	(0,07)	(0,03)	(0,07)	(0,07)	(0,08)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,01	(2,17)	0,11	(0,01)	0,06
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,41)	0,09	0,34	(0,07)	(0,60)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,11) \$	– \$	0,44 \$	(0,22) \$	(0,48) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	0,06 \$	0,38 \$	0,23 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	0,05	0,27
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$	0,06 \$	0,43 \$	0,50 \$
Actif net à la fin de la période	8,84 \$	8,95 \$	8,95 \$	8,57 \$	9,21 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	3	3	3	3	2
Ratio des frais de gestion⁵	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	73,73 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %
Valeur liquidative par part	8,84 \$	8,95 \$	8,95 \$	8,57 \$	9,21 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-N T4

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	8,24 \$	8,58 \$	8,49 \$	9,03 \$	10,16 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,33 \$	1,93 \$	0,06 \$	(0,07) \$	0,14 \$
Total des charges	(0,07)	(0,03)	(0,07)	(0,07)	(0,08)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,01	(1,98)	0,11	(0,01)	0,06
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,37)	0,09	0,36	(0,06)	(0,59)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,10) \$	0,01 \$	0,46 \$	(0,21) \$	(0,47) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,23 \$	0,22 \$	0,23 \$	0,30 \$	0,35 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	0,01	0,30
Remboursement de capital	0,11	0,12	0,12	0,05	–
Total des distributions³	0,34 \$	0,34 \$	0,35 \$	0,36 \$	0,65 \$
Actif net à la fin de la période	7,82 \$	8,24 \$	8,58 \$	8,49 \$	9,03 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N T4

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	3	3	3	3	2
Ratio des frais de gestion⁵	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,01 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	73,73 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %
Valeur liquidative par part	7,82 \$	8,24 \$	8,58 \$	8,49 \$	9,03 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie Plus-N T6

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	7,53 \$	8,01 \$	8,07 \$	8,81 \$	10,12 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,29 \$	1,84 \$	0,05 \$	(0,07) \$	0,14 \$
Total des charges	(0,06)	(0,02)	(0,07)	(0,07)	(0,08)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,01	(1,90)	0,10	(0,01)	0,06
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,33)	0,08	0,32	(0,07)	(0,59)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	(0,09) \$	– \$	0,40 \$	(0,22) \$	(0,47) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,30 \$	0,32 \$	0,33 \$	0,40 \$	0,48 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	0,02	0,36
Remboursement de capital	0,16	0,16	0,17	0,11	–
Total des distributions³	0,46 \$	0,48 \$	0,50 \$	0,53 \$	0,84 \$
Actif net à la fin de la période	6,99 \$	7,53 \$	8,01 \$	8,07 \$	8,81 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie Plus-N T6

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	3	3	3	3	3
Ratio des frais de gestion⁵	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %	0,80 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %	0,90 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	73,73 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %
Valeur liquidative par part	6,99 \$	7,53 \$	8,01 \$	8,07 \$	8,81 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

Actif net par part¹ du Mandat – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net au début de la période	12,17 \$	12,15 \$	11,31 \$	11,68 \$	12,52 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :					
Total des produits	0,68 \$	(0,17) \$	0,37 \$	0,29 \$	0,45 \$
Total des charges	–	–	(0,01)	–	–
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	(0,07)	0,42	0,30	(0,05)	0,14
Profits latents (pertes latentes) pour la période	(0,55)	0,21	0,46	(0,08)	(0,75)
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	0,06 \$	0,46 \$	1,12 \$	0,16 \$	(0,16) \$
Distributions :					
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	0,14 \$	0,19 \$	0,24 \$	0,49 \$	0,35 \$
Des dividendes	–	–	–	–	–
Des gains en capital	0,23	0,23	–	0,07	0,34
Remboursement de capital	–	–	0,01	–	–
Total des distributions³	0,37 \$	0,42 \$	0,25 \$	0,56 \$	0,69 \$
Actif net à la fin de la période	11,90 \$	12,17 \$	12,15 \$	11,31 \$	11,68 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Mandat.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. L'augmentation (la diminution) totale liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Mandat, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	488 071 \$	287 063 \$	230 973 \$	172 434 \$	145 948 \$
Nombre de parts en circulation⁴	41 008 082	23 584 007	19 004 517	15 245 210	12 491 595
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,13 %	0,17 %	0,16 %	0,16 %	0,21 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,00 %	0,00 %	0,02 %	0,00 %	0,00 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	73,73 %	103,25 %	187,48 %	135,32 %	123,50 %
Valeur liquidative par part	11,90 \$	12,17 \$	12,15 \$	11,31 \$	11,68 \$

⁴ L'information est présentée au 31 août de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Mandat paie à GACI des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Mandat. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Mandat, sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à GACI en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers sont prélevés par GACI sur les frais de gestion reçus du Mandat. Le Mandat est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à GACI. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels.

Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie Plus-F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Mandat pour la période close le 31 août 2021, avant renoncations aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie Plus	Parts de catégorie Plus T4	Parts de catégorie Plus T6	Parts de catégorie C	Parts de catégorie I
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	60,58 %	42,43 %	0,00 %	0,00 %	45,29 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	39,42 %	57,57 %	100,00 %	100,00 %	54,71 %	100,00 %

	Parts de catégorie Plus-F	Parts de catégorie Plus-F T4	Parts de catégorie Plus-F T6	Parts de catégorie Plus-N	Parts de catégorie Plus-N T4	Parts de catégorie Plus-N T6
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Rendement passé

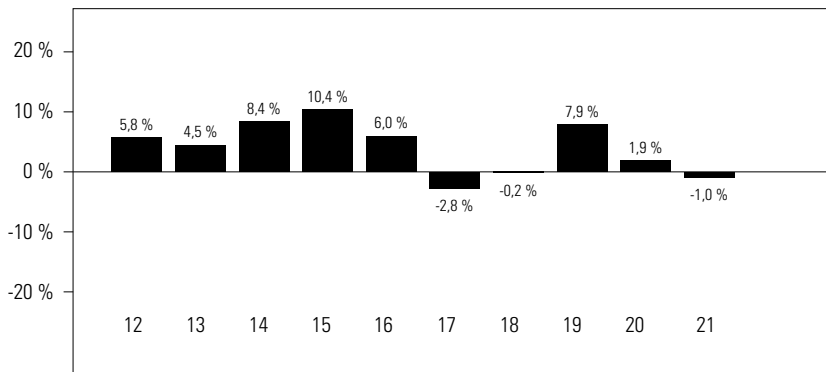
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Mandat tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

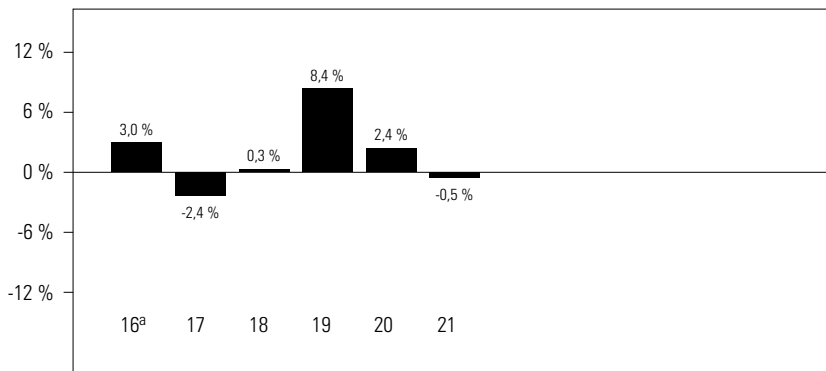
Rendements annuels

Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Mandat pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement du Mandat varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 août de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} septembre, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A

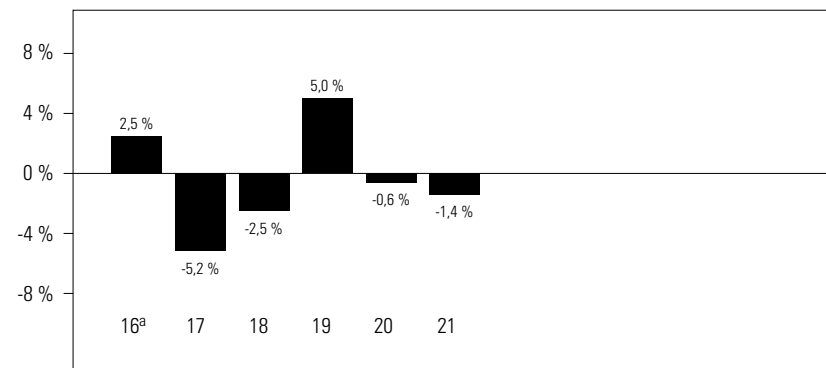


Parts de catégorie Plus



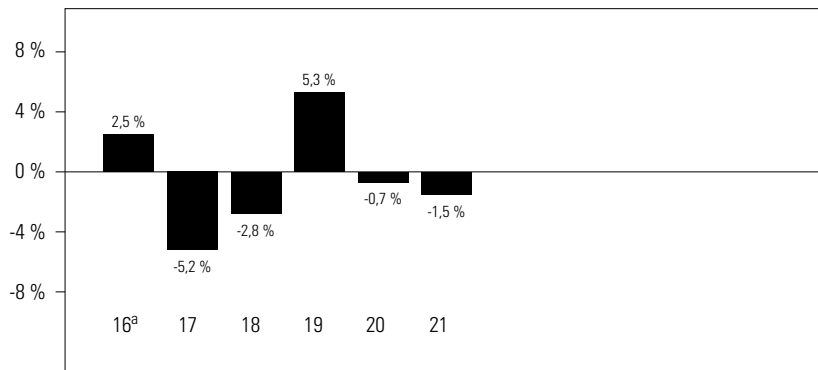
^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus T4



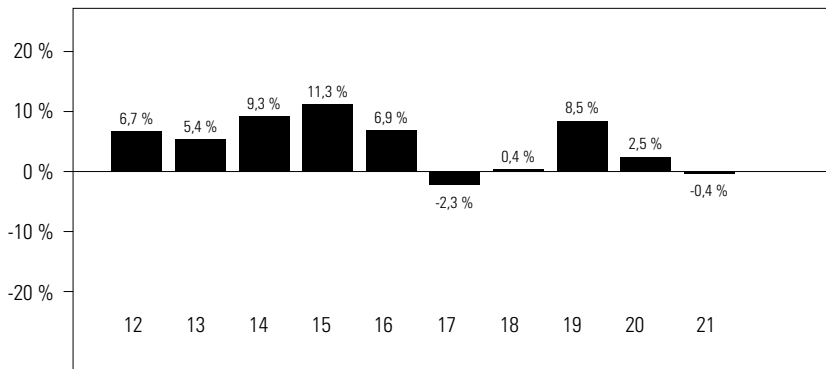
^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus T6

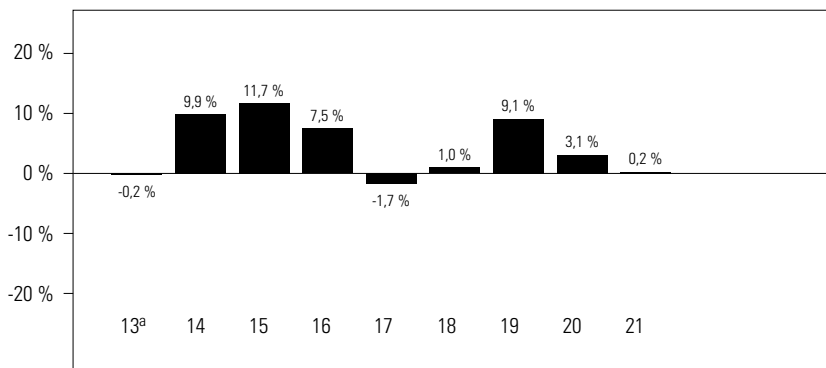


^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie C

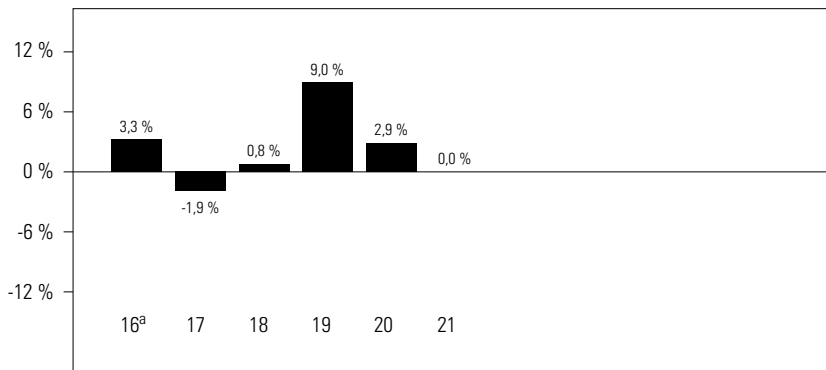


Parts de catégorie I



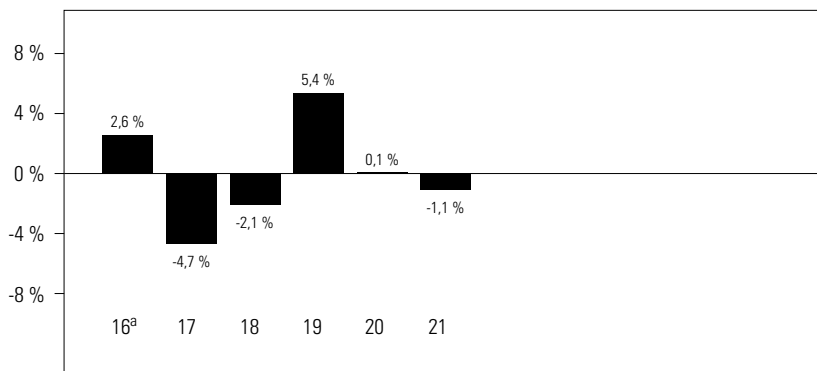
^a Le rendement de 2013 couvre la période du 25 juin 2013 au 31 août 2013.

Parts de catégorie Plus-F



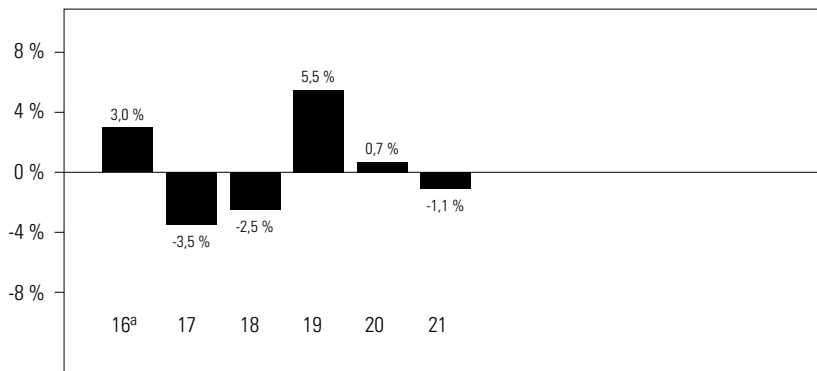
^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus-F T4



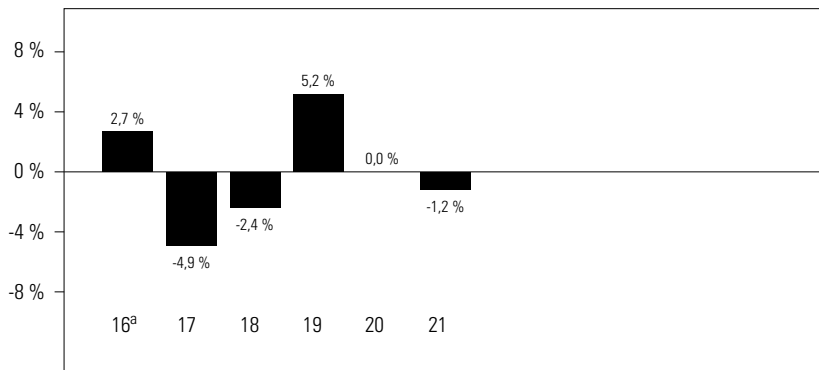
^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus-F T6



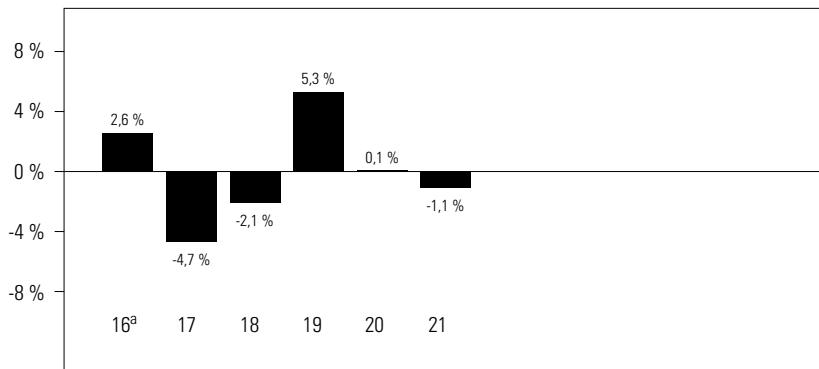
^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus-N



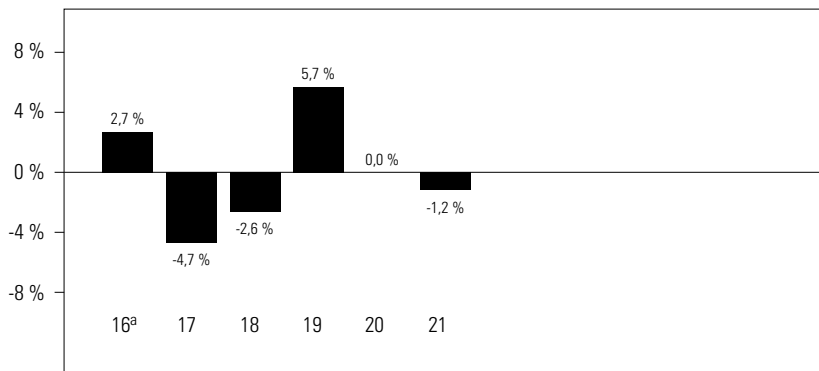
^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus-N T4



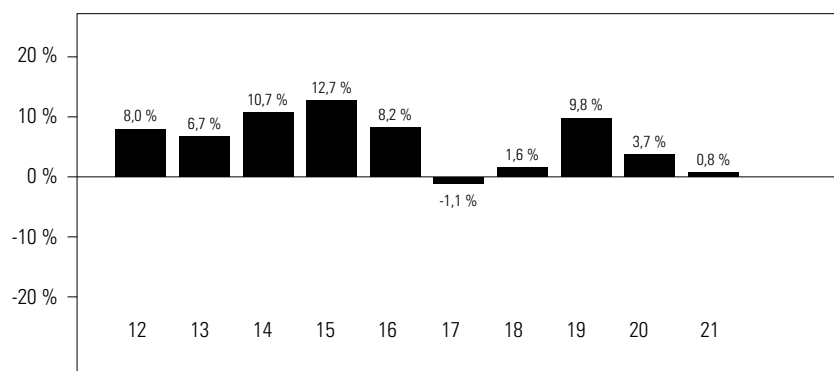
^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie Plus-N T6



^a Le rendement de 2016 couvre la période du 31 mai 2016 au 31 août 2016.

Parts de catégorie O

**Rendements composés annuels**

Le tableau suivant montre le rendement composé annuel de chaque catégorie de parts du Mandat pour chacune des périodes indiquées ayant pris fin le 31 août 2021. Le rendement composé annuel est comparé avec l'indice de référence du Mandat.

L'indice de référence du Mandat est l'indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA).

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	ou	Depuis le début des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie A	-1,0 %	2,9 %	1,1 %	4,0 %			24 novembre 1999
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	-0,2 %	4,4 %	2,4 %	3,8 %			
Parts de catégorie Plus	-0,5 %	3,4 %	1,6 %		2,1 %		31 mai 2016
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	-0,2 %	4,4 %	2,4 %		2,8 %		
Parts de catégorie Plus T4	-1,4 %	1,0 %	-1,0 %		-0,5 %		31 mai 2016
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	-0,2 %	4,4 %	2,4 %		2,8 %		
Parts de catégorie Plus T6	-1,5 %	1,0 %	-1,1 %		-0,5 %		31 mai 2016
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	-0,2 %	4,4 %	2,4 %		2,8 %		
Parts de catégorie C	-0,4 %	3,5 %	1,7 %	4,8 %			22 février 2006
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	-0,2 %	4,4 %	2,4 %	3,8 %			
Parts de catégorie I	0,2 %	4,0 %	2,3 %		4,8 %		25 juin 2013
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	-0,2 %	4,4 %	2,4 %		3,8 %		
Parts de catégorie Plus-F	0,0 %	3,9 %	2,1 %		2,6 %		31 mai 2016
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	-0,2 %	4,4 %	2,4 %		2,8 %		
Parts de catégorie Plus-F T4	-1,1 %	1,4 %	-0,6 %		0,0 %		31 mai 2016
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	-0,2 %	4,4 %	2,4 %		2,8 %		
Parts de catégorie Plus-F T6	-1,1 %	1,7 %	-0,2 %		0,4 %		31 mai 2016
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	-0,2 %	4,4 %	2,4 %		2,8 %		
Parts de catégorie Plus-N	-1,2 %	1,3 %	-0,7 %		-0,2 %		31 mai 2016
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	-0,2 %	4,4 %	2,4 %		2,8 %		
Parts de catégorie Plus-N T4	-1,1 %	1,4 %	-0,6 %		0,0 %		31 mai 2016
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	-0,2 %	4,4 %	2,4 %		2,8 %		
Parts de catégorie Plus-N T6	-1,2 %	1,5 %	-0,6 %		-0,1 %		31 mai 2016
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	-0,2 %	4,4 %	2,4 %		2,8 %		

Mandat privé d'obligations mondiales Renaissance

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans*	ou Depuis le début des activités*	Date de début des activités
Parts de catégorie O	0,8 %	4,7 %	2,9 %	6,0 %		15 mars 2005
Indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA)	-0,2 %	4,4 %	2,4 %	3,8 %		

*Si une catégorie de parts a été créée il y a moins de 10 ans, le tableau indique le rendement composé annuel depuis le début des activités.

L'indice mondial des obligations d'État FTSE (couvert en \$ CA) mesure le rendement des obligations souveraines de qualité en monnaie locale à taux fixe. Il comprend actuellement les créances de gouvernements de plus de 20 pays, libellées en différentes monnaies, avec un historique de plus de 30 ans. « Couvert en \$ CA » représente une estimation proche du rendement pouvant être obtenu en couvrant l'exposition au risque de change de l'indice, l'indice mondial des obligations d'État FTSE, en \$ CA.

Une analyse du rendement relatif du Mandat par rapport à son indice de référence est présentée à la section *Résultats d'exploitation*.

Aperçu du portefeuille de placements (au 31 août 2021)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.investissementsrenaissance.ca. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du Mandat. Dans le cas d'un fonds comprenant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées. Le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie correspond à une seule position.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Dollar américain	43,4	Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,6
Euro	13,1	Obligation du Trésor des États-Unis, taux flottant, 0,09 %, 2023/01/31	8,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8,6	Obligation du Trésor des États-Unis, taux flottant, 0,10 %, 2022/10/31	5,7
Yen japonais	7,9	Obligation du Trésor des États-Unis, taux flottant, 0,10 %, 2022/07/31	4,9
Dollar canadien	6,2	République de Corée, série 3106, 2,00 %, 2031/06/10	2,7
Autres obligations	5,3	Gouvernement du Canada, 0,25 %, 2022/11/01	2,3
Won sud-coréen	5,0	Gouvernement du Canada, 0,25 %, 2023/02/01	2,3
Dollar australien	4,5	États-Unis du Mexique, série M, 8,00 %, 2047/11/07	2,3
Peso mexicain	4,2	Obligation du Trésor des États-Unis, 0,13 %, 2023/04/30	1,5
Ringgit malais	1,9	Contrat à terme sur obligation du Trésor de l'Australie à 10 ans, septembre 2021	1,4
Autres actifs, moins les passifs	0,2	Province d'Ontario, 2,85 %, 2023/06/02	1,4
Contrats à terme de gré à gré et opérations au comptant	-0,3	Contrat à terme sur obligations gouvernementales japonaises Mini 10 ans SGX, septembre 2021	1,4
		République d'Indonésie, série FR71, 9,00 %, 2029/03/15	1,3
		États-Unis du Mexique, série M, 7,75 %, 2042/11/13	1,2
		Obligation du Trésor des États-Unis, 1,63 %, 2023/04/30	1,2
		Obligation du Trésor des États-Unis, 2,75 %, 2047/08/15	1,2
		République de Colombie, série B, 6,00 %, 2028/04/28	1,1
		République de Corée, série 5103, 1,88 %, 2051/03/10	1,1
		Goldman Sachs Group Inc. (The), taux flottant, 0,88 %, 2023/02/23	1,1
		Obligation du Trésor des États-Unis, 2,25 %, 2023/12/31	1,0
		Commonwealth d'Australie, série 128, 5,75 %, 2022/07/15	1,0
		La Banque de Nouvelle-Écosse, taux flottant, 0,56 %, 2023/09/15	0,9
		Obligation du Trésor des États-Unis, 1,63 %, 2026/02/15	0,9
		Obligation du Trésor des États-Unis, 0,75 %, 2026/04/30	0,9
		Contrat à terme sur obligation Euro-Bono, septembre 2021	0,8

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. Gestion d'actifs CIBC inc. ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, qu'il s'agisse de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.



Investissements Renaissance

1500, boulevard Robert-Bourassa, bureau 800
Montréal (Québec)
H3A 3S6
1-888-888-3863

Site Web

www.investissementsrenaissance.ca

Gestion d'actifs CIBC inc., gestionnaire et fiduciaire des Mandats privés Renaissance, est une filiale en propriété exclusive de la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille de fonds Investissements Renaissance, des Portefeuilles Axiom et des Mandats privés Renaissance avant d'investir. Pour obtenir une copie du prospectus simplifié, composez le 1-888-888-3863, envoyez un courriel à info@investissementsrenaissance.ca ou parlez-en à votre conseiller.

Investissements Renaissance^{MD} et Mandats privés Renaissance^{MD} sont des marques déposées de Gestion d'actifs CIBC inc.
Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.